

**Agence Rhône-Alpes pour le Livre  
et la Documentation (ARALD)**

# **Rapport d'activité 2013**

**Assemblée Générale**

**25 juin 2014**

**ARALD  
25, rue Chazière  
69004 LYON**

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013**

- **Un contexte de sortie de crise**
- **La fin du redressement judiciaire et le plan d'apurement du passif**
- **Le maintien du niveau des financements et les effectifs de l'équipe**
- **L'évolution de la structure administrative et la sécurisation de la gestion**
- **La poursuite de l'action dans les procédures judiciaires et les litiges**
- **Les activités de l'Agence en 2013**

**La vie littéraire et les médiations du livre,  
l'édition et la librairie,  
les bibliothèques et le patrimoine écrit,  
le numérique,  
L'ARALD, ici et là.**

## **2013, UN CONTEXTE DE SORTIE DE CRISE**

Le 8 juillet 2013, l'ARALD sort du redressement judiciaire et voit son plan de redressement homologué par le Tribunal de Grande Instance d'Annecy. C'est la date marquante d'une année encore placée sous le signe de la grave crise traversée par l'association depuis début 2012. La reconstruction de l'Agence peut enfin débuter.

- **La fin du redressement judiciaire et le plan d'apurement du passif**

Après le renouvellement pour 6 mois de la période d'observation, accordé par le TGI d'Annecy le 8 février 2013, l'ARALD a travaillé à un plan de continuation de l'activité, précisant les perspectives financières de l'association, les hypothèses de remboursement du passif ainsi que les conditions et les modalités de son redéploiement.

Le plan de redressement, soutenu par la Région Rhône-Alpes et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC Rhône-Alpes), validé par l'administrateur judiciaire, prévoit notamment deux propositions de remboursement faites aux créanciers : 50 % comptant pour solde de la créance dans les 6 mois de l'adoption du plan ; 100 % sur 10 ans, avec une progressivité de 1% la première année, 3% la deuxième puis 12% les suivantes.

Il est à noter que, par souci d'égalité entre les créanciers, les créanciers privés et les créanciers publics ont été consultés sur la même base de proposition de remboursement, et que, après consultation, les créanciers publics (Trésor public, URSSAF) ont consenti des abandons de créances à hauteur de 50 %.

Concernant cette dette, et même si le montant exact de la « dette judiciaire » définitive n'est pas fixé par le mandataire judiciaire, on peut l'évaluer comme suit :

- Créance AGS : 224 136 €, dont 147 696 € en créance super-priviligée (prise en charge d'une partie des salaires d'août 2012 et des congés payés d'août-septembre 2012, suite à la déclaration de cessation des paiements ; avance des préavis et des indemnités de licenciement des salariés licenciés), remboursable sur 24 mois, le reste étant des créances privilégiées remboursables sur 10 ans.
- Créance à 100 % sur 10 ans : 258 804 €.
- Créance à 50 % au comptant : 222 576 €.
- Montant total des dettes de 705 516 €.

Conformément aux engagements pris dans le plan de redressement, l'ARALD a commencé à rembourser sa dette en 2013 :

- Créance AGS : 36 924 €, sous la forme d'un remboursement mensuel qui

- s'effectuera jusqu'en juillet 2015.
- Créances de moins de 300 € : 714 €.
- Créance à 50 % au comptant : 222 576 € en décembre 2013.
- Montant total des dettes réglées en 2013 : 260 215 €

- **Le maintien du niveau des financements et les effectifs de l'équipe**

La capacité de remboursement de la dette est acquise grâce à l'engagement des financeurs sur le maintien en 2013 et en 2014 des subventions de l'ARALD à hauteur de celles attribuées en 2012 (hors aide exceptionnelle délibérée par la Région et la DRAC pour maintenir l'activité de l'association fin 2012), combiné à une baisse drastique des frais de fonctionnement de l'ARALD en 2013, obtenue par le bais de la fermeture du site d'Annecy, du plan de licenciement des salariés, achevé en janvier 2013, et d'une activité globale assurée en 2013 par 4 salariés (16 salariés, c'est-à-dire 15 ETP début 2012).

Ces quatre salariés sont : Laurent Bonzon, directeur adjoint nommé au poste de directeur lors du C.A. du 7 mai 2013, référent « Édition » ; Odile Cramard, chargée de mission « Bibliothèques et patrimoine écrit », référent « Librairie » ; Philippe Camand, chargé de mission « Vie littéraire et médiations » ; Antoine Fauchié, chargé d'opération « Patrimoine écrit », référent numérique et webmaster.

2 postes sont restés vacants, « Administration » et « Économie du livre », et seront pourvus en 2014. La proposition de redéploiement, conformément au scénario validé par les financeurs, par l'A.G. extraordinaire du 10 décembre 2012 et repris dans le plan de redressement, est fixée à 7 salariés en 2014 et 9 salariés en 2015.

Concernant le cadre juridique et statutaire de ce redéploiement, évoqué dans le plan de redressement sous la forme d'une transformation possible de l'association en Établissement public de coopération culturelle (EPCC) ou en Groupement d'intérêt public (GIP), la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, en lien avec l'ARALD, poursuivent leur réflexion et leurs consultations.

Si une évolution des relations juridiques avec l'ARALD est souhaitée par les financeurs, la complexité d'un tel processus et les questions qu'il pose, notamment pour le fonctionnement de la structure elle-même et pour la représentation des professionnels en son sein, méritent le recul d'une évaluation globale sans la contrainte d'un calendrier figé.

- **L'évolution de la structure administrative et la sécurisation de la gestion**

Avec la sortie du redressement judiciaire et la sécurisation de la trésorerie

nécessaire au paiement comptant des créanciers en fin d'année, 2013 aura permis de préparer la reconfiguration de la structure et son fonctionnement, afin de relancer les activités de l'ARALD dans des conditions satisfaisantes.

Pour ce qui est de la structure elle-même, une partie du cadre social et l'ensemble des procédures administratives de suivi et de contrôle internes et externes (budgets, dépenses, subventions, organisation du travail, etc.) ont été révisés, dans le sens d'une plus grande rigueur et d'une meilleure formalisation des procédures.

Du côté du cadre de l'emploi, l'accord d'entreprise a été dénoncé le 31 décembre 2013, afin de permettre de s'engager en 2014 dans une réforme de l'organisation du travail et de déterminer de nouvelles modalités de fonctionnement : statuts, contrats, temps de travail, horaires, etc.

Dans le fonctionnement associatif de l'ARALD, il faut souligner l'engagement des membres du Bureau auprès du directeur, la fréquence des rendez-vous et des contacts, ainsi que les vertus de la prise de décision collective au sein du C.A., même si le cadre du redressement judiciaire est resté contraignant pendant les deux tiers de l'année. Ces nouveaux rapports de travail entre les élus et les salariés étaient l'une des recommandations faite par la DRFIP dans son compte rendu d'audit effectué en 2012.

Du côté de la gestion et de la comptabilité, le travail a été mené en collaboration avec Rhône-Alpes Cinéma. Cette intervention, bénévole tout au long de l'année 2012, a pris la forme d'une prestation facturée, incluant notamment la gestion des paies. Ce mode de fonctionnement a été placé sous le contrôle d'un expert comptable, M. Julien Jordan (Cabinet Fidelta), et du commissaire aux comptes, M. Daniel Charles (KPMG), dont la lettre de mission a été renouvelée pour le contrôle des comptes 2013.

La fin de l'année 2013 a permis d'envisager la transition administrative et comptable vers une solution plus durable, répondant aux injonctions de contrôle et de sécurité faites par la DRFIP dans son rapport d'audit : un cahier des charges de la mission comptable a été établi par le trésorier pour une consultation de cabinets comptables début 2014, dans un souci d'externalisation : saisie des écritures, bilan, obligations sociales et fiscales.

- **La poursuite de l'action dans les procédures judiciaires et les litiges**

Les plaintes déposées par l'ARALD, par la Région Rhône-Alpes mais aussi par l'État, contre M. Doutau, ancien secrétaire général de l'ARALD soupçonné de détournements de fonds de l'association à son profit, ont conduit à une enquête préliminaire menée par la Police judiciaire d'Annecy. Cette enquête s'est prolongée toute l'année 2013, et elle devrait aboutir, sur décision du Procureur de la République, à une procédure pénale en 2014 ou 2015. Sur ce point, l'ARALD mettra en œuvre les moyens nécessaires pour jouer son rôle dans le cadre de cette procédure, et, au cas où la responsabilité de M. Doutau soit établie au terme de la procédure pénale, mettra en œuvre tous les moyens légaux à sa disposition pour demander et obtenir la restitution

des sommes dont elle aurait été privée par l'action de son ancien secrétaire général,

Par ailleurs, dans le cadre de la mission de négociation avec la KPMG qu'a reçue le Bureau de la part des adhérents de l'ARALD réunis en A.G. extraordinaire le 10 décembre 2012 (vote de défiance à l'égard de la mission de contrôle du commissaire aux comptes exercée par le cabinet KPMG et demande de négociation sur l'effacement de la créance de la KPMG, sur l'indemnisation par rapport aux prestations indues des années antérieures et au préjudice subi), les discussions ont été poursuivies afin d'obtenir réparation pour le préjudice subi par l'association. Après une première série de négociations, la dernière demande d'indemnisation faite en décembre 2013 par l'ARALD, par l'intermédiaire de son administrateur judiciaire, a été refusée par la KPMG. Suite à ce refus, le Bureau a décidé de consulter des cabinets d'avocats afin de reprendre la négociation ou, le cas échéant, de poursuivre la procédure en justice.

- **Relancer l'activité et mettre en œuvre de nouveaux projets**

Malgré les difficultés inhérentes aux contraintes du redressement judiciaire, aux exigences du plan de redressement en termes de travail et de moyens et à la situation évidente de sous-effectif, l'activité de l'ARALD, au profit des professionnels du livre et de la lecture de Rhône-Alpes, s'est poursuivie tout au long de l'année.

Conformément aux engagements de l'Agence, il s'agissait d'assurer le bon fonctionnement des dispositifs d'aide de l'État et de la Région en faveur des écrivains, des éditeurs et des libraires ; de permettre la présence des éditeurs sur le stand Rhône-Alpes du Salon du livre à Paris ainsi qu'aux différents salons particuliers ; d'assurer l'enrichissement et l'exploitation de nos ressources numériques ; de se positionner comme un interlocuteur crédible sur les enjeux interprofessionnels liés au numérique ; de renouer avec les instances nationales du livre et de relancer notre collaboration avec celles-ci ; d'assurer la présence de l'ARALD et de l'interprofession au congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) organisé à Lyon... Mais aussi de développer d'ores et déjà, avec les moyens dont nous disposons, de nouvelles actions et de nouvelles propositions en direction des professionnels.

## **2013, LES ACTIVITÉS DE L'AGENCE**

Le 8 juillet 2013, l'ARALD sort du redressement judiciaire et voit son plan de redressement homologué par le Tribunal de Grande Instance d'Annecy. C'est la date marquante d'une année encore placée sous le signe de la grave crise traversée par l'association depuis début 2012. La reconstruction de l'Agence peut enfin débuter.

### **La vie littéraire et les médiations**

#### **Les rendez-vous**

- Le 18 avril : commission des bourses d'écriture de la DRAC et de la Région Rhône-Alpes. L'Arald diffuse l'appel à projet, organise la réception des dossiers, vérifie leur éligibilité, met en place les commissions de lecteurs, et rédige le rapport relatif aux bourses d'aide à l'écriture attribuées par la DRAC et la région Rhône-Alpes. Cette commission 2013 a été la première commission intégralement traitée sous forme numérique.
- Le 14 mai : remise du Prix littéraire des lycéens et apprentis rhônalpins 2013 à la Maison de la Danse. Participation au comité de sélection des œuvres du Prix de la Région Rhône-Alpes, organisation et logistique des rencontres : prise de contact avec les auteurs, organisation et accompagnement des tournées d'auteurs (56 rencontres entre janvier et mars), dossier de presse et communication.
- Le 13 juin : journée d'information sur le nouvel accord cadre régissant le contrat numérique des auteurs, par Valérie Barthez, responsable juridique de la SGDL, et présentation du projet ReLIRE, par Hughes Ghenassia de Ferran, directeur adjoint du livre et de la lecture.  
La matinée a réuni plus d'une soixantaine de personnes. L'après-midi, consultations juridiques individuelles pour les auteurs (8 consultations).
- Le 28 juin : journée RIM, Route des idées et des mots. En partenariat avec Éliane Baracetti et la Région Rhône-Alpes, organisation et accueil de la journée du 28 juin consacrée au projet RIM. Présentation du portail « La France vue par les écrivains » porté par la FILL. Participation en 2013 au comité de pilotage de ce projet.
- Le 9 septembre : remise des bourses d'écriture de la DRAC et de la Région Rhône-Alpes dans les locaux de l'Arald. Réception et présentation. Communication et dossier de presse.

- Le 15 septembre : petit-déjeuner de la rentrée littéraire en Rhône-Alpes, en partenariat avec l'association Libraires en Rhône-Alpes. Premier du genre, ce petit-déjeuner à destination des libraires et des bibliothécaires proposait une rencontre avec 14 auteurs de la rentrée littéraire et leurs livres, présentés par la journaliste Danielle Maurel. Une centaine de personnes ont assisté à cette matinée, qui a débouché sur des invitations d'auteurs dans des librairies.

### **En continu...**

- Sur la formation continue des auteurs : réunions avec le délégué général Centre-Est de l'AFDAS, organisme prestataire dans le domaine de la formation continue des auteurs. Ces réunions ont permis la réalisation d'un questionnaire pour repérer les besoins en formation des écrivains. Cependant, l'AFDAS ayant émis le souhait d'un plus vaste questionnaire élargissant la notion d'auteurs à de nombreux champs qui, a priori, ne relèvent pas des missions de l'Arald, la mise en œuvre est encore à l'étude.
- En juillet, puis à l'automne, se sont tenues plusieurs réunions d'un comité de pilotage chargé de préparer une journée interprofessionnelle autour de la poésie en 2014.
- Participation à l'appel à projet « club culture » de la Région Rhône-Alpes pour les écrivains dans les lycées. Actualisation des fiches des auteurs, accueil de nouveaux auteurs dans le dispositif, actualisation du document à l'attention des enseignants.
- Participation aux comités « Eurêka » d'expertise des dossiers pour la Région Rhône-Alpes et au comité d'attribution des bourses « bande dessinée » de la Région Rhône-Alpes.
- Agenda, actualités et chroniques sur le site « Auteurs en Rhône-Alpes », mise à jour hebdomadaire des parutions des auteurs, accueil de nouveaux auteurs, contacts avec les auteurs (conseils, renseignements, mise en relation, etc.), contact avec les manifestations littéraires et mise en ligne du calendrier des fêtes et salons du livre en Rhône-Alpes, repérage des nouvelles manifestations, contacts avec les enseignants, documentalistes et différents porteurs de projet, conseils sur les auteurs, la rémunération des auteurs, l'accueil des écrivains, etc.



### **Et aussi...**

- Participation au jury du concours « Quelles nouvelles » organisé par Pandora, avec le soutien de la DRAC Rhône-Alpes.
- Participation au jury pour la résidence transdisciplinaire de Tanger, portée par l'Espace Pandora, et accueil du jury.
- Participation au comité de pilotage « Les 10 mots de la langue française », et participation à la journée des 10 mots à Vénissieux, présentation de la synthèse d'un atelier.
- Participation à l'opération « les petits champions de la lecture » organisé par le SNE : accueil de la sélection régionale, le 27 mars. Dans le cadre de cette opération nationale, l'ARALD a été sollicitée pour constituer un jury et accueillir le déroulement de la finale régionale.
- Collaboration avec Lettres Frontière, à l'invitation de la manifestation « Le Livre sur les quais » à Morges (Suisse) , les 6, 7 et 8 septembre, pour la participation d'auteurs de Rhône-Alpes sur le stand de la région invitée d'honneur : Danielle Bassez, Lorette Nobecourt, Brigitte Giraud, Jean-Noël Blanc, etc.

## **L'édition et la librairie**

### **Les rendez-vous**

- Organisation des commissions d'aide aux éditeurs pour la publication d'ouvrages : deux sessions (février et septembre 2013) de quatre commissions : littérature, sciences sociales et sciences humaines, patrimoine et arts, jeunesse et bande dessinée. 106 dossiers ont été examinés au cours de ces deux sessions.
- Préparation et participation aux commissions d'aide à la publication des catalogues des éditeurs, d'aide à la réédition et à la réimpression, et d'aide aux revues.
- 21-25 mars : Salon du livre à Paris – Porte de Versailles. 23 éditeurs se partagent le stand de la Région Rhône-Alpes de 255 m<sup>2</sup> mis en place par l'ARALD. Conception et animation du stand, publication d'un guide 2013 des maisons d'édition présentes, espace numérique.
- Élaboration du programme de participation des éditeurs aux salons thématiques soutenus par la Région (15 salons concernés, 48 éditeurs accompagnés).
- Préparation et participation aux deux sessions (avril et septembre) de la commission Région / DRAC / ARALD de soutien à la librairie indépendante. Dans le cadre du dispositif conjoint d'aide de l'État et de la Région en faveur des librairies, qui comprend plusieurs volets (animation ; informatisation ; création, reprise, rénovation et agrandissement des librairies), 44 dossiers ont été examinés. Une réflexion a été engagée à l'issue de ces réunions afin de modifier le calendrier des commissions pour qu'il soit plus favorable aux libraires : dès 2014 une 3<sup>e</sup> session sera ajoutée.

### **Et aussi...**

- Participation aux rencontres nationales de la librairie (Bordeaux, 2 et 3 juin).
- Participation au jury d'attribution des bourses d'aide aux librairies indépendantes de la Ville et du Canton de Genève (Genève, 25 juin).
- Suivi avec la Région du dispositif d'aide globalisée pour les éditeurs.
- Réunions du groupe « Éditeurs », contacts avec les éditeurs, conseils, mises en relation, rencontre avec les nouveaux éditeurs.
- Mobilisation dans le cadre de la reprise des librairies Chapitre en Rhône-Alpes, notamment autour du projet de Saint-Étienne.
- Contact avec les libraires et l'association des libraires de Rhône-Alpes, accueil des projets de création et de reprise de librairies, conseil et mise en relation,

## Les bibliothèques et le patrimoine écrit

### Les rendez-vous

- Plan de conservation partagée des périodiques Rhône-Alpes. Ce plan de conservation partagée des périodiques contemporains permet aux bibliothèques de partager la conservation des titres de presse de façon concertée avec d'autres établissements (60 établissements partenaires).

Il est géré par l'ARALD, qui a mis au point les outils nécessaires, avec l'appui d'un comité de pilotage et de la DRAC Rhône-Alpes. Le plan compte 1 176 titres de presse, répartis en 12 corpus thématiques.

Les 2 et 9 avril, 28 mai, 8 et 25 octobre, réunions du comité de pilotage pour l'intégration de 2 nouveaux corpus et l'élaboration d'un questionnaire d'évaluation du Plan. Réunion annuelle des partenaires le 5 décembre et présentation des résultats de l'évaluation.

- « Lectura.fr », le portail des 8 bibliothèques des villes-centres de Rhône-Alpes géré par l'ARALD : poursuite de l'expérimentation de l'offre de presse magazine en ligne, via lekiosk.fr, avec le soutien de l'État et de la Région. Suivi très régulier du projet par le comité de pilotage (7 réunions) et mise en place d'une évaluation de ce service auprès du public des bibliothèques, des utilisateurs du service et des bibliothécaires, avec le soutien d'un groupe projet d'étudiants de l'Essib (5 réunions spécifiques). Plus de 800 questionnaires recueillis, près de 50 entretiens téléphoniques réalisés, 7 *focus groupes* avec les professionnels des bibliothèques de *Lectura*. Les résultats sont en cours de dépouillement, une synthèse est également en cours de rédaction.
- « Mémoire et actualité en Rhône-Alpes » : maintenance du portail du patrimoine écrit et graphique de Rhône-Alpes, regroupant 400 000 pages de presse ancienne, 2 600 images, 500 notices de fonds pour l'inventaire du patrimoine écrit et graphique, et près de 300 000 notices des fonds anciens et locaux.
- Du 6 au 8 juin, congrès de l'Association des bibliothécaires de France, (ABF) à Lyon. Stand de l'interprofession présentant l'ARALD et la production des éditeurs de sciences humaines et sociales de la région.
- Congrès de l'ABF, organisation et animation de deux tables rondes : « Écrivains ou comédiens ?, ou comment faire vivre la littérature en bibliothèque... » et « Ressources numériques en bibliothèque : quelle valorisation ? Bibliothèques numériques, presse numérique, ebooks, patrimoine numérisé, applications... ».

**Et aussi...**

Information, conseil et animation du réseau des bibliothèques ; mise à jour de la base de données des bibliothèques ; réunion du collectif de réflexion et de travail avec les bibliothèques départementales de prêt ; participation aux commissions du Fonds régional d'acquisition des bibliothèques (FRAB) ; participation à la Commission régionale d'instruction des candidatures de l'appel à projets annuels Culture et Santé (mars) ; interventions régulières sur les questions de ressources numériques en bibliothèque ; préparation d'événements (séminaire, journées professionnelles) avec l'ENSSIB...

## **Le numérique**

- **Rappel du contexte**

Politique « Culture et numérique » de la Région Rhône-Alpes mise en place fin 2011.

Référent numérique à l'ARALD depuis janvier 2012, avec une consolidation du poste prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014 : temps disponible plus important, gestion des dossiers en autonomie, etc.

- **Les missions du pôle numérique**

**Observation :**

- veille sur le numérique dans le domaine du livre : 43 lettres d'informations ont été envoyées à 400 personnes inscrites en 2013 ; journées professionnelles, rencontres et formations.
- organisation ou participation à des études et des enquêtes autour du numérique ;
- interventions lors de journées professionnelles ;
- participation à des conférences ou des formations sur le numérique ;

**Accompagnement :**

- rencontres avec les porteurs de projets : une trentaine d'acteurs traditionnels de la chaîne du livre ou des nouveaux acteurs en 2013 ;
- évolution des dispositifs d'aide à l'édition ;
- aide à l'innovation de la Région Rhône-Alpes : environ 15 projets accompagnés.

**Facilitation des rencontres :**

- notamment par le biais d'événements comme les #aperonums, quatre ont été organisés en 2013.

**Organisation de journées professionnelles :**

- une journée sur l'édition numérique a été organisée en 2013.

**Donner une visibilité aux projets numériques :**

- présence des acteurs numériques ou de l'ARALD sur des salons du livre, notamment le Salon du livre de Paris ou les Cafés littéraires de Montélimar ;
- participation à des projets nationaux comme Fill Initiative numérique.

- **Dans le détail...**

## **OBSERVATION**

**La veille** numérique de l'Arald prend plusieurs formes :

- une veille complète, comprenant plusieurs informations par jour, une cinquantaine par semaine, visible en ligne sur le site Diigo, et collaborative : <http://groups.diigo.com/group/numerique-livre> ;
- une veille synthétique sous la forme d'une lettre d'information hebdomadaire, comprenant cinq items par semaine, fin 2013 il y a 400 abonnés, et aucun outil équivalent en France. 43 lettres d'information numériques ont été envoyées en 2013.

Informations complémentaires : <http://www.arald.org/sveillenumerique.php>.

La veille permet en outre de donner une visibilité et un suivi aux projets numériques développés en Rhône-Alpes.

### **Études et enquêtes autour du numérique dans le domaine du livre en Rhône-Alpes**

Début 2013, l'Étude « Librairie et numérique », commandée par la Région Rhône-Alpes, réalisée par Idate, et à laquelle l'Arald a participé, a été présentée lors de la journée organisée par Libraires en Rhône-Alpes le 4 février 2013. En 2013, l'Enquête « Édition et numérique » a été réalisée par l'ARALD. Alexia Perrin étudiante à l'ENSSIB et stagiaire à l'ARALD pendant cinq mois, a mené cette enquête avec le référent numérique. La publication est prévue pour mars 2014.

### **Participation à des journées professionnelles**

En plus des interventions et donc des participations associées, voici quelques événements marquants dans le domaine du numérique auxquels l'ARALD a participé en tant que « spectateur » :

- Le 21 février : Think Tank sur le livre numérique organisé par Imaginove, avec l'intervention de Nicolas Nova.
- Le 11 avril : « La littérature jeunesse en mouvement », conférence organisée au Rize dans le cadre de la Fête du livre jeunesse de Villeurbanne.
- Le 26 septembre : « Édition multipliée : le livre numérique », conférence et atelier organisés par la Région Pays-de-la-Loire à La Roche-sur-Yon.
- Les 14 et 15 octobre : Biennale du numérique organisée par l'ENSSIB à Villeurbanne.
- Le 3 décembre : « Talent Day » d'Imaginove. Présentations de projets innovants.
- Le 16 décembre : « L'avis des autres. Recommandation et prescription culturelles à l'ère numérique » à Lyon.

## **Participation à des réunions de travail sur le numérique**

FILL numérique, Petit déj' applications jeunesse d'Imaginove, etc.

## **ACCOMPAGNEMENT**

### **Rencontrer les porteurs de projets**

Le rôle d'accompagnement de l'ARALD se traduit tout d'abord par une rencontre avec les porteurs de projets : acteurs traditionnels de la chaîne du livre, mais aussi nouveaux acteurs qui ne proviennent pas des métiers habituels. L'ARALD rencontre les porteurs de projets pour recueillir des informations, comprendre et analyser les demandes, mais aussi pour présenter les différents dispositifs d'aide ainsi que le réseau des acteurs du livre numérique en Rhône-Alpes et en France. Environ 30 porteurs de projets ont été rencontrés une ou plusieurs fois pendant l'année 2013.

### **Aide à l'innovation de la Région Rhône-Alpes**

La Région Rhône-Alpes propose une aide à l'innovation depuis la mise en place de sa politique « Culture et numérique » : cette aide concerne les projets numériques culturels, dont ceux ayant un lien avec le livre. Sur ce domaine, pendant près de deux ans, ce dispositif a été pensé en prévision de l'évolution des dispositifs « classiques » : bourses d'écriture ou de traduction pour les auteurs, aides à l'édition, aides aux revues... L'aide à l'innovation est souvent attribuée pour le lancement d'un projet, et s'articule notamment avec le fonds SCAN (Soutien à la création et aux arts numériques). En 2013, environ 15 projets ont été aidés, moins qu'en 2012. Cela s'explique notamment par le fait que l'aide à l'édition a été modifiée courant 2013 pour accueillir des projets numériques.

### **Évolution des dispositifs d'aide**

Les dispositifs d'aide en Rhône-Alpes ont évolué pour accueillir le numérique, notamment les bourses d'écriture ou de traduction, mais aussi l'aide à l'édition. Les projets numériques déposés dans le cadre des aides coordonnées par l'ARALD ont été peu nombreux.

## **ÉVÉNEMENTS**

### **#aperonum**

4 #aperonum ont été organisés en 2013 :

- le 19 février : choix stratégiques et économiques dans le numérique pour

- un éditeur, avec la participation des éditions Mnémos ;
- le 5 juin : retour sur trois événements liés au livre numérique : « Tools of Change » 2013 de New York, « If Book Then 2013 » de Milan, congrès IDPF 2013 lors du Salon du livre 2013 ;
  - le 1<sup>er</sup> octobre : panorama des outils d'écriture numérique : <http://www.arald.org/ressources/presentations/panorama-outils-ecriture-numerique.html> ;
  - le 10 décembre : initiatives numériques autour des presses universitaires, des essais et documents.

Fin 2013, il a été décidé avec la Région Rhône-Alpes que ce rendez-vous devait prendre une autre forme : si les #aperonums sont des moments de rencontres et d'échanges, ils n'ont pas l'impact souhaité car les participants sont souvent déjà au fait du numérique.

### **Journées professionnelles**

Le 6 novembre, organisation de la journée « Édition et numérique », réunissant plus de 50 professionnels du livre.

Plus d'informations : <http://www.storify.com/arald/journee-edition-et-numerique-arald>

Un programme de formations est en cours de préparation, en collaboration avec la Région Rhône-Alpes, s'appuyant sur la programmation et l'expérience du Labo de l'édition à Paris.

### **Salon du livre**

Programmation sur le stand Rhône-Alpes lors du Salon du livre 2013 à Paris : espace numérique avec matériel à disposition pour découvrir des initiatives numériques, présentations de projets, rencontres et mini-conférences.



## L'ARALD, ici et là...

Les salariés de l'ARALD, chargés de mission et d'opération, sont régulièrement sollicités par des partenaires ou des structures extérieures comme des lieux d'enseignement ou de formation. Ils sont intervenants ou experts, médiateurs ou formateurs, témoins ou conférenciers... En tout cas, ils contribuent à l'ouverture de l'Agence et à son rayonnement.

- Le 4 février : présentation des résultats de l'Étude « Librairie et numérique », et table ronde numérique lors de l'assemblée générale de Libraires en Rhône-Alpes
- Le 14 février : présentation de l'expérimentation de la presse en ligne sur *Lectura* lors d'une réunion des bibliothécaires de Nord-Pas-de-Calais à Arras
- Le 19 mars : Intervention sur l'accueil d'auteurs en bibliothèque, ENSSIB (Villeurbanne).
- Le 19 mars : réunion des acteurs du livre à la veille du Salon du livre, (Palais de l'Élysée, Paris).
- Le 26 mars : Assemblée générale de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL).
- Le 22 mai : intervention à la journée de formation de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC), « Réussir un événement littéraire », à la Bibliothèque municipale de Lyon. Cette formation à l'attention des élus, proposée la première fois le 23 novembre à Paris, a été déclinée en région avec des acteurs locaux.
- Le 31 mai : « Bibliothèques numériques : dissémination et agrégation, usages et accessibilité » lors de la journée « Demain les bibliothèques » organisée par la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds en Suisse.
- Le 4 juin : intervention lors d'une journée sur le thème des réseaux professionnels et de la collaboration, à Belfort.
- Le 17 juin : intervention sur l'accessibilité des sites et portails de bibliothèques lors d'une journée sur l'accessibilité numérique en bibliothèque, à l'ENSSIB
- Le 18 juin : participation à la journée nationale d'information sur les Prix des lycéens (Paris). Information et compte-rendu.
- Le 1<sup>er</sup> juillet : participation à une table ronde sur les livres numériques en bibliothèque lors du séminaire EBOOK AN 2 à Paris.
- Le 1<sup>er</sup> septembre : participation à la réunion de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) sur la mutualisation dans les Structures régionales du livre (Paris).
- Le 4 septembre : participation à la réunion sur les contrats de progrès pour la filière du livre à l'Association des Régions de France (ARF), à Paris.
- Les 5 et 6 octobre : table « numérique » et animation de tables rondes sur le livre numérique lors des Cafés littéraires de Montélimar.
- Le 4 novembre : présentation des premiers résultats de l'enquête « Édition et numérique en Rhône-Alpes » lors des Assises du livre numérique du SNE à Paris.